



La Chronique de CORBY

L'année 2007 touche à sa fin. Pour la municipalité, cette année a été essentiellement marquée par la rénovation de la grande salle et par quelques dossiers résumés ci-après.

Grande salle.

Le suivi des travaux de la grande salle a occupé une grande partie de notre temps, mais c'est avec un énorme plaisir que nous avons mené à bien ce projet.

Malgré un peu de retard dans les délais, tous les utilisateurs ont maintenant retrouvé un bâtiment entièrement rénové.

Une inauguration des locaux aura lieu le samedi 19 janvier 2008, journée à laquelle toute la population sera cordialement invitée.

Mensuration

Les mensurations cadastrales seront terminées dans le courant de l'hiver. Un grand merci à chacune et à chacun pour le bon accueil réservé aux géomètres.

Ecoles

L'ASIYE (Association Scolaire Intercommunale d'Yvonand et Environs) est maintenant entièrement constituée et le comité de direction a trouvé son rythme de croisière.

Les travaux d'extension du collège d'Yvonand ont débuté et devront se terminer pour accueillir nos enfants dès la rentrée d'août 2008, puisque les élèves en fin de 4ème année quitteront Cronay pour aller à Yvonand dès l'an prochain.

Le regroupement de toutes les classes de l'école obligatoire au sein de l'ASIYE passe également par une augmentation de la capacité d'enseignement tout près de chez nous. Des projets sont à l'étude afin que tout soit prêt pour la rentrée 2010.

Grâce à une bonne collaboration avec la direction des écoles, ainsi qu'une attention particulière aux besoins d'éducation physique, les élèves scolarisés dans les classes de Cronay effectuent maintenant leurs trois leçons de gymnastique dans notre salle toute neuve, à leur grande satisfaction.

Site Internet

Le contenu de notre site Internet continuera de s'étoffer ces prochains mois. Vos remarques et suggestions sont toujours les bienvenues.

Décisions prises par le Conseil général dans sa séance du 12 décembre 2007

Budget 2008

Le Conseil général a adopté le budget pour l'année 2008 qui présente un excédent des charges de fr. 98'503.-- pour des totaux égaux de fr. 1'177'818.--.

Bourse communale



Après plus de 30 ans de bons et loyaux services, Mme Eliane Junod a souhaité quitter sa fonction de boursière communale. Nous la remercions pour tout le travail accompli avec conscience et professionnalisme durant ces nombreuses années, pour sa disponibilité et sa bienveillance.

Pour lui succéder, la municipalité a nommé M. Jacky Duruz, que nous remercions et à qui nous souhaitons beaucoup de satisfaction dans l'accomplissement de cette fonction.

Prix de l'eau à la consommation



L'Association d'amenée d'eau "La Menthue" a décidé d'augmenter le prix de vente de l'eau aux communes de 20 centimes dès le 1^{er} octobre 2007.

Cette nouvelle hausse du prix est due au fait que l'augmentation appliquée depuis le 1^{er} janvier 2006 ne permet pas de dégager une marge suffisante pour assurer le bon fonctionnement de l'Association. Cette augmentation est indispensable à la bonne marche financière de l'Association de la Menthue.

La municipalité a décidé de reporter cette augmentation sur le prix de vente aux consommateurs et de fixer le prix de l'eau à fr. 1.80 par mètre cube. Cette augmentation sera déjà effective pour les relevés de la période de juin 2007 à juin 2008.

Recensement des chiens

Les propriétaires de chiens sont informés qu'ils sont tenus d'annoncer au greffe municipal, jusqu'au 15 février 2008 :

- Les chiens acquis ou reçus en 2007
- Les chiens nés en 2007 et restés en leur possession
- Les chiens abattus, vendus ou donnés en 2007, pour radiation
- Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés

Les chiens inscrits en 2007 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.

Il est rappelé que **toute acquisition et naissance** de chiens en cours d'année doit être annoncée **dans les 15 jours au greffe municipal**. Tous les chiens doivent être munis d'un collier permettant l'identification du propriétaire.



Tout propriétaire d'un chien nouvellement acquis ou d'un chien nouveau-né doit, dès le 1^{er} avril 2002, l'identifier au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire, qui transmet les renseignements recueillis à la banque de données désignée par le Service vétérinaire.

Préfecture - Déménagement

En application de la *Loi du 30 mai 2006 sur le nouveau découpage territorial*, les préfectures d'Yverdon, Grandson, Orbe et La Vallée se regrouperont au sein de la nouvelle

Préfecture Jura-Nord Vaudois dès le 19 décembre 2007.

Adresse : 1400 Yverdon-les-Bains, Rue des Moulins 10
BAC-Y/ Bâtiment Administratif Cantonal-Yverdon (*site des anciennes casernes*)

Téléphone 024 557 77 77 **Téléfax** 024 557 77 78

Horaires d'ouverture

Lundi à jeudi	08h00 - 11h30	13h30 - 16 h30
Vendredi	08h00 - 16h00	non stop



La Préfecture Jura-Nord Vaudois sera fermée du lundi 24 décembre 2007 au mercredi 2 janvier 2008.

Déchetterie - Horaire de fin d'année

Nous vous communiquons l'horaire de la déchetterie durant les fêtes de fin d'année

Ouverture durant les fêtes

- **Samedi 22 décembre 2007 de 9h00 à 11h00**
- **Samedi 29 décembre 2007 de 9h00 à 11h00**
- **Samedi 5 janvier 2008 de 9h00 à 11h00**

- **la déchetterie sera fermée le mercredi 26 décembre 2007 et le mercredi 2 janvier 2008**

Récupération des jouets contenant des composants électriques ou électroniques.

Les jouets contenant des composants électriques ou électroniques sont soumis à l'obligation de restitution et ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères.



Le jouet contient-il une pile générant de la lumière ou des sons ?

(Exemples : poupée qui pleure, voiture miniature équipée d'une lumière, maison de poupée illuminée)

Le jouet fonctionne-t-il grâce à un accumulateur ?

(Exemples : console de jeux vidéo, appareils pour maquettes à construire)

Le jouet doit-il être raccordé au réseau électrique ?

(Exemples : circuits de course automobile, modèles réduits de train, cuisinière pour enfant)

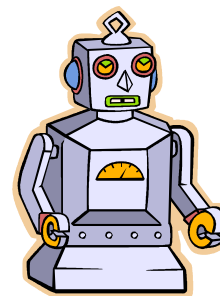
Oui ?

Dans ce cas, le jouet hors d'usage doit être remis pour être traité et récupéré dans le respect de l'environnement

Où ?

- Aux points de vente dont l'assortiment comprend des jouets électriques ou électroniques
- A la déchetterie communale avec les appareils SENS
- Aux récupérateurs SENS

La remise des jouets est gratuite!



Lire et écrire



Nous signalons que l'Association « Lire et écrire », antenne d'Yverdon-les-Bains, Quai de la Thièle 3, tél. 024/425.32.22, dispense des cours de lecture et d'écriture aux adultes qui ont des difficultés.

Agence d'assurances sociales

Nous vous rappelons que pour tout ce qui touche aux assurances sociales, notre commune dépend de l'Agence d'Assurances Sociales d'Yverdon-les-Bains, sise à la Rue des Pêcheurs 8A à Yverdon-les-Bains.

Sa préposée, Madame Viviane Udry, est à votre disposition pour tout de qui concerne l'AVS, l'AI, l'OCC, (demande de subvention pour l'assurance maladie), etc...

Téléphone : 024 423 69 52 - Fax : 024 423 69 03 - mail : viviane.udry@csr-yverdon.vd.ch

Horaires : Lundi à vendredi

Matin : 8h00 - 11h30
Après-midi : 14h00 - 16h00

Permanence d'info-conseil

Nous vous informons que le Centre régional d'orientation scolaire et professionnelle d'Yverdon-les-Bains offre une nouvelle prestation depuis le début de cette année :

La permanence d'Info-Conseil.

- Si vous avez une question précise quant à une démarche d'orientation
- Si vous ne trouvez pas une information
- Si vous avez besoin d'un autre regard sur une décision

Faites appel à eux.

Le centre d'information et de documentation est ouvert tous les premiers et derniers lundis du mois, de 12h00 à 13h30 au centre OSP, rue de Neuchâtel 24 à Yverdon-les-Bains, tél. 024 424.20.30.

Pas besoin de prendre rendez-vous. Cette permanence n'a pas lieu durant les vacances scolaires

Commande en ligne d'extraits du casier judiciaire

Le Département fédéral de justice et police nous informe que les extraits du casier judiciaire peuvent être commandés en ligne à l'adresse suivante

www.casier.admin.ch

La réception est plus rapide.

L'extrait est envoyé par courrier A dans un délai de quelques jours.

Vous pouvez payer en ligne, par carte de crédit (Mastercard, VISA) ou par Postcard, ou au guichet de la poste.

Les personnes ne disposant pas de connexion Internet peuvent s'adresser à l'administration communale

Banc des Retraites populaires



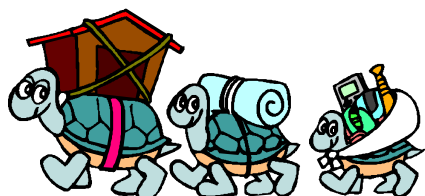
Les « Retraites Populaires », pour fêter leur 100^{ème} anniversaire, ont offert à toutes les communes du canton un banc réalisé par les apprentis de l'Ecole des Métiers à Lausanne. Ce banc a été placé vers la place de jeux sur le terrain de football.

Annonces incombant au logeur

Nous rappelons que l'article 14 de la Loi sur le Contrôle des Habitants mentionne que celui qui loge des tiers contre rémunération est tenu d'annoncer immédiatement leur arrivée et leur départ au moyen des formules mises à sa disposition (à demander au contrôle des habitants) et que les propriétaires ou gérants d'immeubles sont tenus d'annoncer immédiatement au bureau communal de contrôle des habitants chaque entrée et chaque sortie des locataires.

Contrôle des habitants pour l'année 2007

Nous avons accueilli dans notre commune



Mme Claudine Contard Rutz
M. Simon Delachaux et Mlle Sabine Mormile
M. et Mme Pierre et Isabelle Guidoux
Mlle Laurence Calderara
M. et Mme Jacques et Elisabeth Stubbe
M. et Mme Marcel et Marianne Sauser

Ils ont quitté notre village

Mlle Janie Tanner
Mlle Anne France Pillot
M. Samuel Ballif
Mlle Aurélie Duruz
Mme Sylviane Rosat
M. David Rosat
M. Richard Sylvain
M. Cédric Aebischer



Carnet de deuil



Cinq familles ont été éprouvées par la perte d'un de leurs membres.
Nous leur faisons part de notre sympathie. Nous rappelons les décès de

M. Robert Kohler le 22 mars 2007
M. Pierre Carrard le 17 avril 2007
M. Emile Flaction le 29 juin 2007
M. Godefroi Immer le 3 juin 2007
M. Giancarlo Vassaux le 21 août 2007

Carnet rose

Aucune naissance n'a été enregistrée durant l'année 2007.



Nous recherchons



Pour agrémenter les armoires vitrées de la salle du rez de la grande salle, la municipalité est à la recherche d'anciennes photos du village, du battoir, de maisons ou de quartiers.

Un grand merci à celles et à ceux qui possèdent dans leurs tiroirs ou dans leurs albums de telles photos ou documents et qui voudront bien nous les mettre à disposition pour que nous puissions les photocopier ou qui seraient d'accord de nous les remettre.

Du côté des sociétés

Depuis le mois d'octobre, le Chœur d'hommes Cronay-Donneloye a repris ses répétitions le mardi soir à la grande salle de Cronay, sous la direction de Mme Suzy Borel.

Le dimanche 6 janvier, pour la fête des Rois, comme chaque année nous irons offrir un concert aux pensionnaires de La Maison de la Plaine et de l'Hermitage.

Notre soirée annuelle du samedi 19 avril 2008, avec la participation d'un chœur mixte et animée par le Vufflens Jazz Band attirera certainement un nombreux public, amateurs de l'art choral et les passionnés du vieux jazz. Nul doute que cette soirée rencontrera un grand succès.

Notre soirée précédera le Giron de la Menthue qui aura lieu à Thierrens le dimanche 4 mai.

Si le chant vous intéresse et que l'envie vous prend de nous rejoindre, il y a suffisamment de chaises à disposition pour accueillir de nouveaux chanteurs. Nous répétons par alternance deux mardis à Cronay et un mardi à Donneloye à 20 h. Le chant procurant un bienfaisant délasserment et la bonne humeur, venez donc accompagner les membres du Chœur d'hommes Cronay-Donneloye, vous serez toujours les bienvenus.

A. Magnenat

Calendrier des manifestations

Mardi 1 ^{er} janvier 2008	Souper villageois du Nouvel An
Samedi 19 janvier 2008	Journée d'inauguration de la grande salle
Samedi 19 avril 2008	Soirée du chœur d'hommes

A toutes et à tous nous vous adressons

nos meilleurs vœux

pour 2008

